



Élections des représentants du personnel de la CPN et des CPR

Pourquoi voter pour Force Ouvrière ?

Il est grand temps de dresser le bilan et de donner un coup d'arrêt à la casse de notre Statut et de notre outil de travail.

La liste est longue des coups portés par la CPN, la CFDT, l'Unsa, la tutelle et les élus patronaux contre nos acquis :

▶ **Des milliers de suppressions de postes et de licenciements.**

Nous étions 23 000 agents en 2012, nous sommes environ 18 000 aujourd'hui. **Nous avons perdu près d'un quart des effectifs !** Pendant 4 ans, CFDT et UNSA ont fourni au ministère et aux élus patronaux les outils pour pouvoir vider les services :

- ▶ nouveaux motifs de licenciement,
- ▶ réduction des délais et simplification des procédures de suppression de postes,
- ▶ adoption du licenciement pour refus de mutation géographique. Suite à cet accord et de crainte d'être licencié, des milliers d'agents se sont précipités vers le Congé de Transition ou la CCART (PEC),
- ▶ maintien d'une indemnité low-cost pour la CCART (cessation d'un commun accord de la relation de travail),
- ▶ Un accord télétravail sans le moindre garde-fou.

▶ **Le salaire.** Aucune augmentation du point depuis 6 ans.

▶ **Commissions Paritaires Régionales réduites à la figuration.** La CPN restreint les prérogatives des représentants du personnel locaux. Dans ses décisions, la CPN définit systématiquement des plafonds, des interdictions, des durées maximales... **Il s'agit ainsi d'empêcher les représentants du personnel locaux d'obtenir de nouveaux acquis ou de maintenir les anciens.**

▶ **Privatisation-externalisation.** Des milliers d'agents publics chassés vers le privé :

- ▶ En 2010, le vote unanime de la CFDT et de l'UNSA exclut du statut les agents des ports, aéroports et Palais des Congrès (SIC).
- ▶ Privatisation sauvage et massive du réseau des écoles (ESC, EGC, ESCEM, HEC, ESCP-Europe...). Les personnels et leurs savoir-faire sont livrés au privé.

▶ **Nouvelle classification** calquée sur celle de 2008.

Voter pour une liste Force Ouvrière, c'est voter pour un syndicat réellement indépendant de l'État et des employeurs. C'est voter pour un syndicat affilié à une confédération qui combat l'austérité et qui a pris ses responsabilités contre la loi Travail.

La **Confédération Force Ouvrière** a refusé de signer les ANI (accord national interprofessionnel) signés systématiquement par le **MEDEF, la CFDT et l'Unsa**. Qu'il s'agisse de la loi « El Khomri », ou des accords « Compétitivité des entreprises », « sécurisation des emplois », « Rebsamem I et II »... Ces accords pulvérisent des pans entiers du code du travail. Ils remettent en cause la hiérarchie des normes, facilitent les licenciements, organisent la hausse du temps de travail et la baisse des salaires, introduisent la mobilité forcée...

Les élections du 14 mars vont permettre de désigner les représentants du personnel **pour 4 ans**. Si la **CFDT** et **l'UNSA** restent majoritaires **ils auront de nouveau 4 ans pour terminer ce qu'ils ont commencé** à savoir le démantèlement du statut, la remise en cause de tous nos acquis (la nouvelle classification des emplois, Titre III, accompagnement des licenciements...).

C'est pour cela que nous vous appelons à constituer des listes FO pour les élections du 14 mars.

Il est vital pour notre avenir que des voix indépendantes siègent en CPR afin de représenter les agents, défendre nos acquis et non pour accompagner CCI France et la Tutelle dans la démolition de notre outil de travail.

Notre rôle c'est "*la défense des intérêts matériels et moraux des agents*". **Et rien d'autre !**

Constituez des listes FORCE OUVRIÈRE.

- ▶ **Non aux licenciements**
- ▶ **AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES !
Le point à 5 €.**
- ▶ **Maintien de tous nos acquis.**
- ▶ **Réintégration des agents exclus du Statut.**
- ▶ **Non à la privatisation-externalisation
de nos écoles.**
- ▶ **Titularisation des contractuels CDD et CDI.**
- ▶ **Pour sauvegarder notre outil de travail !**